La Révolution française n'est pas terminée, parce que l'ultramontanisme y fait obstacle.

La guerre est déclarée entre la révolution et ceux qui se séparent de la révolution se séparent de la France. (Applaudissements à ganche.)

On veut démasquer ceux qui font de la politique sous le voile de la religion. (Très-bien !)

Le cléricalisme a remporté, en 1850 et en 1875, deux victoires qui ont coïncidé avec des temps troublés.

Là où est le clérical, là est l'ennemi. (Applaudissements à gauche.)

La suite de la discussion est renvoyée à jeudi.

La séance est levée à 5 h. 50 m.

ROUBAIX-TOURCOING
et le Nord de la France

Le Conseil municipal se réunira samedi prorhain, à huit heures du soir. Voici l'ordre du jour de la séance :

Proposition au sujet des plantations d'arbres à faire dans les cours des salles d'asile;

Construction d'une maison d'habitation de directeur, avec café-restaurant à l'école de natation;

Choix d'un emplacement pour la construction du conditionnement;

Observations de M. le ministre de l'intérieur au sujet de l'emprunt de dix millions;

Rapport de la Commission spéciale au sujet des demandes formées par des jeunes gens de la classe 1878 à l'effet d'obtenir la faveur de rester dans leurs foyers comme soutiens de famille;

Rapport de la commission des eaux sur le compte-rendu du service en 1878;

Observations de M. l'Ingénieur du contrôle relatives au projet de traité de rétrocession des ligues urbaines et sururbaines des tramways;

Projet de classement parmi les voies publiques de la rue de la Guinguette;

Rapport de la commission des finances au sujet de la demande de bourse à l'Institut des sourds-muets de Lille en faveur de la jeune Lima Foë;

Projet d'améliorations à apporter dans les bureaux de la Mairie.

Voici comment se sont répartis les votes des sénateurs du Nord dans les différents scrutins qui ont eu lieu, hier, au Sénat.

1° Scrutin sur le projet de loi portant suppression du droit spécial sur les huiles, établi à Marseille au profit de la Chambre de commerce de cette ville.

Ont voté pour : MM. Corne, Dutilleul, général Faidherbe, Fournier, Kolb-Bernard, Testelin.

On voté contre : MM. Massiet du Biest, Merlin, Pajot, Roger, Théry.

Le Sénat a adopté.

2° Scrutin sur le projet de loi ayant pour objet d'autoriser l'exécution des chemins de fer de Badonviller à Baccarat, de Colombey à Frenelle-la-Grande, et de Nomeny vers Fouard, avec raccordement sur la Moselle canalisée.

Ont voté pour : MM. Corne, Dutilleul, général Faidherbe, Fournier, Kolb-Bernard, Merlin, Roger, Testelin, Théry.

N'ont pas pris part au vote : MM. Massiet du Biest, Pajot.

3° Scrutin sur la proposition de loi de M. Georges sur l'enseignement de la gymnastique.

Tous les représentants du Nord ont voté selon les conclusions du rapport à l'exception de MM. Massiet du Biest, Pajot et Théry.

M. Testelin, sénateur du Nord, vient d'être désigné par le 5e bureau pour faire partie de la Commission chrrgée de l'examen du projet de loi relatif au siége du Pouvoir exécutif et des Chambres à Paris.

Le 6e bureau du Sénat a nommé, hier, M. Fournier, représentant du Nord, membre de la Commission chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'exécution de la loi du 26 juillet 1873 sur la constitution de la propriété indigène en Algérie, en ce qui concerne la transcription des titres, l'enregistrement et le timbre, tant de ces titres que des extraits individuels à délivrer aux ayants-droit.

Dans le scrutin sur le projet de loi portant ouverture au ministre des travaux publics, sur l'exercice 1879, d'un crédit de 1 million de francs pour la construction, sur les terrains dépendant de l'Ecole polytechnique, de bâtiments nécessaires à l'agrandissement de l'école, tous les députés du Nord ont émis un vote favorable au projet à l'exception de M. Giroud, qui n'a pas pris au vote.

La troisième session des assises du Nord s'ouvrira, à Douai, le lundi 4 août prochain. M. le conseiller Honoré remplira les fonctions de président et aura pour assesseurs MM. David et Mauflastre, conseillers.

Une nouvelle vente publique de laines brutes, de blouses et déchets divers, aura lieu dans notre ville, le mercredi 9 juillet prochain.

Les résultats incontestables obtenus la première fois pour ces divers articles, ne peuvent manquer de pousser nos principaux producteurs à encourager ces tentatives, dont ils seront les premiers à bénéficier.

Leur concours plus actif aura pour conséquence toute naturelle d'attirer forcément chez nous, les acheteurs étrangers qui y viendront dès qu'ils auront l'assurance que les vrais producteurs se rallient à ce système de vente, et qu'ils y seront encouragés, par un choix sérieux de belles marchandises.

Nos industriels ne trouveront-ils pas aussi avantage à y vendre ses déchets de filature, de tissage et autres ?

Afin d'assurer à ces transactions toute la célérité nécessaire et d'éviter aux vendeurs les ennuis des recouvrements, M. Dechenaux s'est arrangé avec M. Delbois-Beuque, qui se chargera de recevoir les marchandises, rue du Parc, d'en effectuer la livraison aux acheteurs et de payer les vendeurs.

M. Delbois-Beuque traitera de gré à gré pour le camionnage.

Les Marchandises pour la vente prochaine ne seront reçues que jusqu'au samedi soir 5 juillet.

Une circulaire ultérieure donnera les conditions auxquelles aura lieu plus facilement la mise en vente publique.

M. l'abbé Durand, vicaire de St-Maurice, à Lille, est nommé curé de Pérenchies, en remplacement de M. l'abbé Darras, décédé.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Le ministre des travaux publics vient d'autoriser la Compagnie du chemin de fer du Nord à livrer à l'exploitation la section du chemin de fer de Béthune à Abbeville, comprise entre Frévent et Abbeville ; la longueur de cette section est de 45 kilomètres 845 mètres 50 centimètres. »

Les bonapartistes de la région du Nord ont décidé d'envoyer à S.M. l'Impératrice, à l'occasion de la mort de S.A.I. Mgr le Prince Impérial, l'adresse suivante:

« Madame,

« Il est des douleurs qui ne veulent point être consolées. La vôtre et celle de la France sont de ce nombre. Toutes deux ont perdu un fils prématurément enlevé à leur maternelle affection.

« Frappés nous-mêmes dans nos plus chères espérances, nous venons prier ces deux mères inconsolables de nous permettre de mêler nos larmes aux leurs et déposer aux pieds de Votre Majesté l'expression de notre inaltérable et douloureuse sympathie. »

AFFAIRE DE KŒKELBERG. — Lundi et mardi ont eu lieu, devant la Cour de Douai, les plaidoiries sur l'appel interjeté par Hanssens, curateur de la faillite contre le jugement du tribunal de Lille, rendu en état de référé, le 8 avril dernier, qui a nommé M. Ruffelet, syndic de faillites, à Lille, représentant provisoire des obligataires, à l'exclusion de tous autres.

Le ministère public a conclu à la confirmation du jugement.

La Cour a mis l'affaire en délibéré. — Nous ferons connaître la décision dès que l'arrêt sera rendu.

Hier, est mort, après vingt-quatre heures de souffrances, un habitant de la rue de la Paix, victime d'un accident qui s'est produit dans les circonstances suivantes :

Après avoir placé des tonneaux dans un magasin situé au premier étage de l'établissement de MM. Amédée Prouvost et Cie, rue du Collége, cet infortuné, au lieu de se servir d'une échelle pour descendre au rez-de chaussée se laissa glisser le long du poulain qui avait servi à descendre des tonneaux quelques instants auparavant. Mais soit qu'il ait perdu tout-à-coup l'équilibre, soit qu'il ait voulu s'arrêter d'un façon trop brusque dans la descente, il tomba, le ventre sur un échelon en fer. Relevé aussitôt, cet homme a été reconduit à son domicile sans avoir de blessures apparentes ; mais vingt-quatre heures plus tard il mourait des suites de lésions internes.

Ce malheureux se nommait Jean-Baptiste Demartelaere et était âgé de 37 ans.

Les fêtes de Lille se sont terminées, hier, par une ascension et un feu d'artifice. Le ballon est parti vers quatre heures et quart, monté par M. Desmarest, de Paris et un de ses amis. Il a pris la direction du Nord-Est. A une hauteur de 100 mètres, les voyageurs aériens ont lâché des pigeons. Le ballon est descendu sans emcombre près de Quesnoy-sur-Deûle.

Le feu d'artifice avait attiré beaucoup de monde sur la place de la République. Il était bien maigre, dit le *Propagateur*. A part la pièce représentant le Palais-Rameau, le reste ne valait pas le déplacement.

Rendons toutefois justice à M. de Bar, qui, raisonnablement, ne pouvait dépasser la somme que la ville lui allouait.

Un jeune garçon pêchant, hier après-midi, près de l'écluse du Sacré-Cœur, est tombé dans le canal de Roubaix. Un passant qui avait été témoin de sa chûte, est parvenu à le retirer sain et sauf. A peine sorti de l'eau, cet enfant s'est sauvé à toutes jambes sans vouloir donner son nom ni indiquer la demeure de ses parents.

Dimanche ont eu lieu à Boulogne, les régates d'entraînement, données par l'Emulation nautique. Plusieurs prix ont été remportés par une société lilloise : Le *Rowing-Club*.

Lundi soir, les membres de la Société géologique du Nord se sont rendus chez M. Gosselet, professeur de la Faculté des sciences, de Lille, pour lui présenter son buste, qu'ils ont voulu lui offrir en témoignage des services qu'il a rendus à la science dans notre contrée.

M. Gosselet est le fondateur et est resté le directeur de la Société géologique du Nord.

Un discours a été prononcé par M. Ch. Barrois, président de la Société.

Les expulsés dont les noms suivent ont été conduits ce matin à la frontière belge.

Victor Lecat, Augustine Donth, Jean Duplat, Jules Gervais, Jean Paquet, Jacques Poupaert, Eugène Verhulst, François Batta, Jacques Crickx, Geneviève Lalyte, Henri Wermer.

On a transporté mardi matin à la morgue de Lille, le cadavre du nommé Charles Planque, âgé de 52 ans, journalier. Cet homme avait été arrêté la veille das la rue de la Grande-Chaussée pour ivresse et tapage. Conduit au violon, il s'y est suicidé pendant la nuit, à l'aide de son mouchoir.

L'esthétique de l'enseignement du Dessin

Dimanche, à la cérémonie de distribution de récompenses de l'école municipale de dessin pour les jeunes filles du 9e arrondissement de Paris, M. Violet-le-Duc a formulé une intéressante esthétique de l'enseignement du dessin. « On a bien voulu reconnaître enfin, a-t-il dit, que le dessin est aussi utile que l'écriture, puisqu'il met entre les mains de ceux qui pratiquent cet art, un moyen d'exprimer la pensée, de fixer les souvenirs, d'observer attentivement et fructueusement toutes les productions de la nature et les œuvres dues à l'industrie humaine pendant toutes les époques de la civilisation.

Mais il ne suffisait pas, pour enseigner le dessin, de placer l'élève devant un modèle graphique et de l'amener, peu à peu à reproduire machinalement ce modèle avec plus ou moins d'exactitude. On obtenait ainsi des copies mauvaises, passables ou bonnes, mais les élèves qui avait passé un long temps à exercer leurs yeux et leur main à ce travail, n'étaient point en état, souvent de copier l'objet le plus simple ou de reproduire, par le souvenir, l'un de ces objets.

C'est qu'on se méprenait sur les conséquences à tirer de l'étude du dessin, sur le but utile qu'il fallait atteindre; on négligeait le fond pour la forme, la réalité pour l'apparence. Certes l'exécution matérielle parfaite est une qualité de premier ordre, mais à la condition que cette perfection, dans l'exécution matérielle, corresponde un travail intellectuel, s'y associe intimement et ne fasse pas que la main fonctionne comme une machine inconsciente, pendant que le cerveau est occupé ailleurs.

C'est pourquoi nous avons dit : « Dès les premiers pas, apprenez à l'élève à voir et à comprendre ce qu'il voit en même temps que vous assouplissez sa main. Placez, dès les premiers pas, cet élève devant l'objet réel, afin que, par l'observation, son intelligence en saisisse bien la forme, les propriétés et essaie de reproduire ce qu'il voit. Je sais que ces premiers essais sont d'une étrange naiveté, qu'ils expriment a peine l'apparence, que la main inexercée se refuse à traduire ce que l'œil perçoit. Qu'est-ce que cela prouve, sinon que cet élève, ainsi placé devant un objet très-simple, devant un solide des plus faciles à saisir, tel qu'un cube par exemple, ne sait pas encore le voir, c'est-à-dire se rendre compte de ses plans ? Mais si le professeur, devant cet objet, en explique les éléments, les décompose, pourrait-on dire, il provoque chez l'élève la faculté d'observation qui est la première qualité du dessinateur.

Peut-on obtenir un pareil résultat devant le modèle graphique ? Non, certainement. Pour l'élève qui n'a pas encore appris à voir, c'est-à-dire à observer, ce modèle graphique n'est guère que du noir sur du blanc, et il arrive plus ou moins rapidement à le reproduire, sans avoir la connaissance exacte de ce qu'il représente. Aussi, quand on le place devant la nature, devant le relief, c'est un effort tout nouveau qu'il lui faut faire pour rendre, même très-imparfaitement, l'objet présenté à ses yeux. Cet élève, qui a déjà su copier avec une certaine perfection le modèle graphique, est désorienté devant la nature, ne sait comment exprimer les contours, les plans, le modèle en est saisi d'un profond découragement. Il est plus séduisant à coup sûr, d'arriver à faire un ecopie passable d'après un modèle graphique qu'un dessin assez grossier d'après la nature, seulement cette copie ne prouve rien, tandis que ce dessin si imparfait qu'il soit, a forcé l'intelligence à observer et à produire par conséquent, une somme de travail dont il reste une trace.

Est-ce à dire que nous prétendions faire négliger l'exécution, qu'il ne faille pas attacher d'importance a la perfection du rendu? non, certainement, mais cette perfection dans l'exécution n'est pas le but, c'est le moyen, comme si l'on écrit ou si l'on parle, il faut d'abord que la pensée se soit élaborée dans le cerveau avant de la produire par la parole ou par le style avec plus ou moins d'élégance. Comprendre et se faire comprendre, c'est le premier point, quitte à trouver la meilleure forme pour exprimer ce qu'on a conçu en ce qu'on tient à communiquer aux autres. Et ne croyez pas que le dessin soit moins utile aux femmes qu'aux hommes, puisque le développement de la faculté d'observer est aussi nécessaire aux femmes qu'aux hommes. Les femmes n'ont-elles pas à chaque instant même dans leur ménage et quand elles ne se livrent pas à un art ou à une industrie, l'occasion de se servir du dessin pour exprimer clairement et rapidement ce qu'elles désirent ou ce qu'elles commandent ? Meubles, vêtements, ustensiles de ménage, un croquis en dit plus que des heures d'explications. Puis, d'ailleurs, l'habitude de dessiner emporte avec elle l'habitude de donner à la pensée plus de netteté, de corps et de précision. Ce que l'on comprend bien s'énonce clairement, et un des moyens les plus sûrs de bien comprendre, c'est de bien observer et de consigner les résultats de ses observations, Quoi de meilleur alors que le dessin comme nous prétendons l'enseigner.

EPHEMÉRIDES ROUBAISIENNES

22 *Juin* 1190. — Le Pape Clément III confirme le chapitre de Tournai dans la possession de ses biens, entre autres l'autel de Roubaix qui lui avait été cédé le 5 mai 1169, par Walter, évêque de Tournai. — L'autel comprenait les oblations, un tiers de la dîme et la maison pastorale et avait été donné au chapitre à charge de faire desservir la paroisse de Roubaix et de fournir au curé ce qui serait nécessaire à son entretien. (Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique. T. IV, p. 273.)

22 *Juin* 1832. — Melle Pauline Lepoutre, fille de M. et de Mme Lepoutre-Decottignie, fondateur du couvent des Carmélites de Roubaix, prend le voile dans cette maison sous le nom de sœur Marie-Joseph de l'Enfant Jésus. — Voir l'éphémèride d'hier. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T II, p. 72.)

23 *Juin* 1533. — L'Empereur Charles-Quint permet aux ballis, échevins et hommes de fief de Roubaix de tenir le matin les plaids que de coutume on tenait dans l'après-dînée. On avait donné pour raison que « ceux qui ont affaire » ausdits plaids, gens champestres, sont sou- » ventes fois et pour la pluspart du temps » embus et yvres, tellement qu'on ne les sait » bonnement induire. » (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. IV, p. 79.)

24 *Juin* 1835. — M. A. Mimerel, maire de Roubaix, informé que sœur Félicité était détentrice de quelques objets provenant de la fondatrice de l'ancien Hôpital Sainte-Elisabeth, les lui demande pour les déposer aux Archives de la Mairie, comme pièces respectables par leur antiquité et leur origine. Sœur Félicite obtempérant à cette demande remet entre les mains du Maire trois manuscrits qui sont repris dans le procès-verbal tenu à ce sujet et forment les précieux joyaux de notre dépôt communal. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T: 1, p. 299.)

24 *Juin* 1854. — La fabrique de l'église Notre-Dame est autorisée par décret impérial à accepter le don de 62 ares 40 centiares de terre situés à Mouveaux, fait à l'église par M. Pierre-Joseph-Bayart, à charge d'un obit à perpétuité pour le repos de son âme et de celle de dame Sylvie Lefebvre, son épouse. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. II, p. 124.)

25 *Juin* 1816. — Le Pape Pie VII confirme et enrichit de nouvelles faveurs la confrérie du Saint-Sacrement érigée à Roubaix, à perpétuité, par Clément XII, le 14 novembre 1738. — Le même pontife confirme, le même jour, la confrérie établie à Roubaix, dès l'année 1757, sous le nom d'Association pour les Fidèles-Trépassés, et érigée canoniquement et à perpétuité par Clément XIII, le 14 juillet 1760. (Th. Leuridan. *Histoire de Roubaix*. T. I, pages 229 et 230.)

SAINT-OMER. — La troisième session des assises du Pas-de-Clais commencera, le lundi 1er septembre, sous la présidence de M. le conseiller Hibon, de la Cour de Douai, assisté de M. Gobert, vice-président du tribunal de Saint-Omer, et de M. Boistel, juge.

BERGUES. — Sur les vives instances qui lui ont été faites par les électeurs du canton, M. Ch. Demeunynck, maire de Bergues, a consenti à la candidature pour l'élection au Conseil d'arrondissement qui aura lieu le 6 juillet.

Aucun candidat n'a encore été désigné par le parti de gauche.

ARRAS. — Les obsèques de Mme la baronne de La Grande, née Jeanne de Galametz, ont eu lieu samedi à Ecoivres.

Etat-Civil de Roubaix.

— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 23 juin. — Jules Vincent, rue d'Alma, cour Duflot, 2. — Henri Wallecan, rue Sébastopol, 32. — Malvina Pontieu, rue de Lannoy, cour Dufermont, 3. — Charles Lempereur, rue des Récollots, cour Pollet. — Camille Delesalle, rue Pierre-de-Roubaix. — Marie Laplace, place du Trichon, 14. — Mathilde Robbe, rue du Pile, maison Bonte, 14.

Du 24. — Alfred Tilly, rue de la Paix, cour Constant, 6. — Marie Walmacq, fort Mulliez, 12. — Augustine Olive, impasse de la Barbe d'or, 6. — Victor Mœns, rue de Wasquehal. — Marie Dewilde, rue du Luxembourg, 22. — Jeune Weytens, rue de la Gaîté, 21. — Ernestine Desreux, rue du Pile, grande cité, 14. — Elisa Boutinck, rue de l'Epeule, cour Lampe, 25. — Caroline Algoet, rue de l'Epeule, 185. — Jean Leclercq, Grande-Rue, cour du petit paradis, 2. — Julienne Paulin, rue des Longues-Haies, cour Cornille, 1. — Ermance Flament, rue de la Conférence. — Emile Marchand, rue Notre-Dame, 47. — Hélène Lescaut, pont de Wattrelos, (en station dans un bateau.)

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 juin. — Jules Lerouge, 20 ans, employé de commerce, rue Neuve, 11. — Albert Danel, 3 mois, rue d'Alma, 149, fort Frasez. — Lequenne, présenté sans vie, rue de Denain cour Dhalluin, 6. — Emile Bonnecompagnie, 24 ans, sans profession, dans le canal de Roubaix. — Pierre Roussel, 85 ans, rentier, rue de l'Hommelet, 79. — Charlotte Germain, 61 ans, ménagère, rue Turgot, 12.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 22 JUIN. — Louis Disdal, 34 ans, garnisseur, et Anne Debyser, 46 ans, sans profession. — Henri Decottignies, 23 ans, employé de commerce, et Julie Delaplace, 20 ans, sans profession. — Pierre Coucke, 23 ans, cordonnier, et Elise Decraene, 20 ans, ménagère. — Edmond Masquelin 25 ans, domestique, et Marie Montegnie, 26 ans, couturière. — Antonius Wittock, 30 ans, tisserand, et Nathalie Vanthuyne, 43 ans, ménagère. — Victor Vankeunelbrouck, 26 ans, tisserand, et Hortense Dekoker, 20 ans, soigneuse. — Pierre Karrer, 27 ans, tisserand, et Zoé Henocq, 19 ans, soigneuse. — Louis Pantiers, 46 ans, peintre, et Reine Sobrie, 60 ans, journalière. — Joseph Vanstiphout, 25 ans, menuisier, et Maria Vanderlinden, 18 ans, tisserande. — Louis Parez, 36 ans, domestique, et Charlotte Brulois, 50 ans, journalière.

Convois funèbres & Obits

Les amis et connaissances de la famille SALEMBIER-MULLIEZ, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de part, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à l'OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE qui sera célébré au Maître-Autel de l'église des RR. PP. Récollets, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Charles-Louis SALEMBIER, décédé à Roubaix, le 11 février 1861, à l'âge de 73 ans.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 10 heures, pour le repos des âmes : de Monsieur Floris-Joseph TOULEMONDE, marguillier de ladite église, décédé à Roubaix, le 1er Septembre 1872, dans sa 77e année; et de Dame Amélie DESTOMBE, son épouse, décédée à Roubaix, le 6 mars 1858, dans sa 57e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Pierre-Silvain ALLONGIUS, décédé à Roubaix, le 27 mai 1879, dans sa 20e année. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église paroissiale de Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le jeudi 26 juin 1879, à 9 heures 1/2 pour le repos de l'âme de Dame Céline CHOQUET, épouse de Monsieur Théophile CAUCHETEUX, décédée à Roubaix, le 25 mai 1879, à l'âge de 25 ans et 1 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique

— Le président de la commission des fêtes « libérales » de 1880, s'étant adressé à Monseigneur Gravez pour obtenir le concours du clergé de son diocèse au sujet de l'exposition des œuvres d'art ancien, a reçu la lettre suivante :

« Namur, 29 mai 1879.

» Monsieur le président,

» J'ai l'honneur de répondre à votre lettre du 23 courant, n° 64, relative à la participation du clergé dans l'exposition des œuvres d'art ancien comprise au programme des fêtes pour le 50e anniversaire de l'indépendance de la Belgique.

» En prévision de la situation douloureuse qui sera bientôt faite à l'Eglise dans notre pays, je ne saurais me déterminer, monsieur le président, à autoriser aucun ecclésiastique de mon diocèse à accepter une mission quelconque, ni à prendre aucune part dans l'organisation de cette grande exposition.

» Ministres de cette religion appelée à souffrir des conditions si pénibles, nous ne pouvons nous associer, d'une manière active du moins, aux fêtes nationales du 1880.

» Dans le même ordre d'idées, il ne me sera pas possible non plus de permettre aux conseils de fabriques d'églises de mettre à la disposition des comités organisateurs les objets bénits, vases sacrés, ornements sacerdotaux, etc., qui font partie de leurs trésors religieux.

» Veuillez, monsieur le président, agréer l'assurance de ma considération.

THÉODORE-JOSEPH,
Evêque de Namur.

— On annonce la mort de M. Bricoult, représentant libéral de l'arrondissement d'Ath.

— CONCOURS DE MADRID. — Le premier pigeon de Madrid est arrivé samedi matin, à 8 h. 59 m. Ce fidèle pigeon appartient à M. Massart, de Jupille. Le prix remporté par cet amateur s'élève à 1,100 francs.

— Un nouveau vol vient d'être commis à la Banque nationale de Bruxelles.

Une dame, veuve Versmessen, demeurant à Anvers, venue depuis quelques jours à Bruxelles, où elle était descendue à l'hôtel de Hollande, s'était rendue, avant-hier, à la Banque nationale, pour y changer cinq billets de mille fr. La dame avait sur elle, dans une pochette en cuir, une somme de 16.350 fr. composée de onze billets de 1.000 fr., deux de 100 fr. et trois de 50 fr. Dans le couloir, avant d'entrer, dans la salle aux guichets, la dame retira cinq billets pour les échanger, puis elle remit la pochette dans son cabas.

Arrivée au guichet, l'échange des cinq billets terminé, elle voulut reprendre sa pochette, mais plus rien, tout avait disparu! La dame se souvint alors qu'à son entrée elle avait été suivie par un vieux monsieur à l'air respectable, qui était venu se placer en même temps qu'elle au guichet.

BOURSE LINIÈRE. — Les affaires en fils sont assez calmes, les manufacturiers étant largement approvisionnés; en toiles, petites affaires de détail, comme d'ordinaire à cette époque de l'année. Les transactions en lins de Russie sont entravées par les prétentions des vendeurs. En lins du pays, un bon courant d'affaires aux anciens prix; les vendeurs sont un peu revenus sur leurs hautes prétentions.

MARCHÉ AUX BLÉS du 25 juin 1879 (bulletin commercial). — Petite marché: 650 hectolitres. Vendus assez rapidement en hausse de 50 cent. sur la semaine dernière.

Farines tenues en consommation de 35 fr. 50 à 36 fr.

MARCHÈ AUX BLÉS du 25 juin 1879 (communiqué par l'Hôtel-de-Ville). - Hausse moyenne : 0 fr. 25 centimes.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Bulletin de la séance du 22 Juin 1879.

Sommes versées par 465 déposants, dont 98 nouveaux, fr.	15,737 00
139 demandes en remboursement fr.	38,115 06

Les opérations du mois de juin sont suivies par MM. Victor Defrenne et Edouard Watine, directeurs.

Charade

En triomphe dans Rome un généreux guerrier
Entre d'abord sur mon premier.
Il parcourt mon second, et puis d'un air tranquille
Il va rejoindre mon entier
Trouvant que ce dernier métier
Était tout aussi noble et beaucoup plus utile.

Les mots du logogriphe d'hier sont : *Lin, Nil.*

NOUVELLES DU MATIN

Les poursuites contre M. Paul de Cassagnac

Paris, 24 juin, 7 h. soir.

M. de Cassagnac est assigné pour le 3 juillet.

L'Italie et l'Autriche

Valeggio, 24 juin.

L'inauguration de l'ossuaire de Custozza a eu lieu aujourd'hui.

Des discours exprimant les sentiments cordiaux de l'Italie pour l'Autriche ont été prononcés par le prince Amédée et le général Thun.

Des délégations de l'armée et du Parlement assistaient à la cérémonie.

L'Impératrice Eugénie

Chislehurst, 24 juin

Bulletin du docteur Corvisart, 2 h. 30.

L'état de santé de l'impératrice est toujours le même.

L'Impératrice s'est levée ce matin à 9 h. 30; elle est allée prier dans la chambre de son fils.

La mouture en Italie

Rome, 24 juin.

Le Sénat a adopté au scrutin secret par 136 voix contre 50 le projet du bureau central limitant l'abolition de la mouture aux céréales inférieures et supprimant l'article fixant à l'année 1883 l'abolition totale de la taxe de mouture.

Le Sénat a adopté le projet réorganisant les droits sur les sucres.

NOUVELLES DU SOIR

On lit dans le *Soleil*:

« Les membres du centre droit de la chambre des députés se sont réunis hier à Versailles avant la séance. Il y a eu échange d'idées sur plusieurs points entre les membres de ce groupe, mais aucune résolution prise. Le centre droit constitutionnel s'est montré très satisfait de la façon dont ses idées d'ordre et de liberté, et ses doctrines religieuses ont été défendues dans la séance d'hier, par M. Gaslonde. Des félicitations ont été adressées à l'honorable orateur. Lundi les membres du groupe du centre droit se réuniront de nouveau et sans doute à Paris, au Palais-Bourbon. »

Une rencontre à l'épée a eu lieu hier matin entre MM. Léon Chapron et Alfred Edwards, à la frontière belge.

A la cinquième reprise, M. Léon Chapron a été blessé à la main; les témoins, d'accord avec le médecin, se sont opposés à ce que le combat continuât.

La *Marseillaise* annonce le départ de M. Blanqui pour Bordeaux.

Dépêches Télégraphiques

LA MORT DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON

Chislehurst, 24 juin.

Le duc d'Albe, neveu de l'Impératrice Eugénie, est arrivé à Chislehurst.

Le prince héritier de Suède a rendu visite à l'Impératrice.

La municipalité de Dublin a voté à l'unanimité une adresse de condoléance, qui a été aussitôt télégraphiée à Chislehurst.

De nombreux personnages, appartenant à l'aristocratie, sont venus s'inscrire à Camden-House, et notamment lord Cranbrook et lord J. Manners.

Parmi les adresses de sympathie envoyées à Chislehurst, il s'en trouve une du commandant et des officiers de la garnison de Woolwich.

Le duc de Mouchy retournera en France sous peu. La duchesse sa femme restera auprès de l'Impératrice.

Le service funèbre pour le repos de l'âme du Prince Impérial sera célébré jeudi prochain, 26 juin, à Saint-Augustin, à midi précis.

Il ne sera pas délivré de cartes ni adressé d'invitations pour le service qui sera célébré jeudi 26, à Saint-Augustin.

Des places seront cependant réservées :

Aux princes et aux princesses de la famille;

Aux membres des familles souveraines;

Aux membres et aux dames du corps diplomatique;

Aux maréchaux de France, à leurs femmes et aux veuves des maréchaux;

Aux anciens grands officiers de la couronne et à leures femmes.

Les sénateurs et députés de l'Appel au peuple et leurs femmes, les anciens sénateurs et députés seront, à leur entrée dans la nef, conduits aux places qui leur seront destinées.

Le *Pays* publie une lettre de M. le comte Hallez d'Arros, annonçant que les royalistes, en témoignage de respect pour la mort du Prince Impérial et de sympathie pour l'Impératrice, se réuniront jeudi dans le square de la Chapelle Expiatoire. Ils viendront de là, en masse, apporter une couronne de regrets et de pieux hommages sur le catafalque qui s'élèvera sous le dôme de l'église Saint-Augustin.

Le *Figaro* citait hier, parmi les membres du parti bonapartiste qui avaient demandé à accompagner le prince impérial en Afrique : M. le baron de Bourgoing, M. Albert Duruy et M. Tristan Lambert. Le *Gaulois* complète aujourd'hui les renseignements du *Figaro* en citant MM. le baron G. de Massy et William Hyrvoix, qui avaient également demandé une autorisation qui a paru incompatible avec les règlements militaires.

Un fait scandaleux s'est produit, écrit-on au *Gaulois*, dimanche soir, sur la place d'Armes, à Versailles.

Après le feu d'artifice tiré à l'occasion d'une fête en l'honneur du général Hoche, une foule nombreuse, composée de gens dont la physionomie n'a pas besoin d'être dessinée, a parcouru la ville en chantant la *Marseillaise* et en criant : *Vive la République!* VIVENT LES ZOULOUS !

L'administration municipale n'a pas cru devoir imposer silence à ces gens avinés, dont l'ignoble tenue révoltait les honnêtes gens.

La *Epoca*, de Madrid, n'a pas oublié que l'Impératrice Eugénie est d'origine espagnole, et elle exprime en termes émus, à la mère du Prince Impérial, ses sentiments de condoléance :

« Le jeune Prince est mort loin de sa patrie, le dernier de sa race, il a succombé comme un soldat, Nous envoyons à l'Impératrice, nous envoyons à la comtesse de Montijo, l'expression de la profonde douleur avec laquelle nous nous associons à la cruelle épreuve que lui inflige cette épouvantable catastrophe.

Jusqu'ici on a peu parlé de la princesse Clotilde. L'*Unita cattolica*, de Turin, nous apprend dans quelle circonstance la femme du prince Napoléon a appris la mort de son jeune cousin, le Prince Impérial :

« La princesse Clotilde reçut, au château de Montcalieri, près de Turin, la douloureuse nouvelle de la mort du Prince Louis-Napoléon, au moment où elle allait se rendre au sanctuaire de la *Madonna consolata*. Son Altesse alla quand même, car elle voulut chercher quelque consolation auprès de la *Mère des douleurs*. Là elle pria pour son cousin qui venait de mourir et pour la veuve désolée.

Aux deux lettres du *Standard* que nous avons publiées hier au sujet de la responsabilité encourue par les chefs militaires de l'expédition du Zoulouland, et qui ont produit une très vive sensation, le *Times* répond indirectement aujourd'hui en opposant des raisons plus ou moins plausibles. Prenant pour point de départ le passage de la lettre du duc de Cambridge où il est dit « que le Prince impérial est allé au Cap pour son propre compte et pour voir tout ce qui pourrait se passer dans la campagne actuelle du Zoulouland » il soutient qu'il n'appartenait pas à l'état-major de gêner les démarches du Prince. Puis le *Times* ajoute : « La réputation militaire de sa maison avait été tristement ternie: et quoiqu'il ne comptât point réparer la brèche faite à Sedan à la reputation des Napoléon, il pouvait du moins montrer que l'heritier de l'Empire avait hérité aussi de la valeur et du courage de son fondateur. Pour cela il lui fallait absolument s'exposer, avec ou sans raison dans des situations pleines de péril. Son départ avait été accueilli sur le continent par des railleries. Or, c'était en s'exposant aux dangers qu'il espérait en avoir raison. La chose la plus désobligeante eût donc été de le tenir hors du danger. »

Le *Times* ne nous semble pas avoir répondu victorieusement aux graves accusations formulées dans les deux lettres du *Standard*.

Il est certain que le Prince Impérial, s'il n'était pas officiellement sous les ordres de lord Chelmsford, était au moins son hôte, et les lois les plus élémentaires de l'hospitalité lui faisaient un devoir de veiller, au tant que possible, sur la vie de celui qu'il avait accepté sous son toit.

Le *Gaulois* publie les deux notes suivantes :

« Nous apprenons que, par ordre de Mgr le comte de Chambord, le bal qui devait être donné le 15 juillet prochain, au Grand-Hôtel, à l'occasion de la Saint-Henri, a été contremandé. »

» S. A. Mgr le duc de Montpensier a télégraphié à l'Impératrice la part très vive qu'il prenait à sa douleur.

» L'Impératrice a fait télégraphier à M. le duc de Montpensier pour lui exprimer sa gratitude. »

D'après le *Globe*, M. Paul de Cassagnac est attendu aujourd'hui à Chislehurst.

M. Ferdinand Barrot et le comte Murat ont eu hier, une nouvelle entrevue avec le prince Jérôme Napoléon.

Au dire du *Gaulois*, ces messieurs se sont retirés très-satisfaits.

Chislehurst, 24 juin, 11 h. 32 soir.

Les dernières nouvelles connues datent de 5 heures du soir.

L'impératrice est plus calme.

La presse et le prince Jérôme

Dans le *Soleil*, M. Edouard Hervé consacre au prince Jérôme-Napoléon un article dont voici la conclusion : « Le prince Napoléon a l'étoffe d'un tribun ; il n'a pas l'étoffe d'un Empereur. »

Le parti et le prince ne pouvant pas, disent les *Débats*, faire ménage ensemble, sont fatalement voués l'un et l'autre à la mort politique. Le premier, déjà divisé profondément, sera bientôt décomposé. Quant au second, il sera peut-être réduit à demeurer, en effet, un républicain sincère.

« Pour l'un c'est la ruine, et pour l'autre l'abdication. »

Le correspondant du *Gaulois*, à Chislehurst a eu un long entretien avec M. Rouher.

« Je suis toujonrs confiant dans la destinée fatidique de l'Empire, aurait dit M. Rouher. La mort généreuse et désintéressée du jeune Prince a donné à la légende napoleonienne un nouvel essor.

« — Mais qui prendra la place du Prince ? ai-je demandé alors.

« — Le Prince Jérôme, s'il accepte ce lourd héritage, a répondu M. Rouher. »

L'anniversaire de Hoche

Versailles, 24 juin.

Avant le banquet du 111e anniversaire de la naissance de Hoche, M. Maze a fait une conférence dans laquelle il a présenté le parallèle de Hoche avec Klé